PRB MORTIER CHAPE ALLÉGÉ 650

Mortier allégé pour travaux de réhabilitation

> Charge sur plancher réduite à 6,5 kg/m²/cm (poids diminué par 3)
> Recouvrable sans ragréage : pose des carrelages après 5 à 7 jours
> Épaisseurs d'emplois de 3,5 à 20 cm
> Charges stables au vent (chantier propre)
> Malaxage facile en bétonnière ou pompe à chape



Argile Expansée

ÉMISSIONS DANS L'AIR INTÉRIEUR A+

Conditionnement :
- Sac papier de 25 l
- Palette de 0,800 t soit 49 sacs de 25 l

CALCUL DE CHARGE PLANCHER
Poids/m² du PRB MORTIER CHAPE ALLÉGÉ 650 :
6,5 kg par cm d'épaisseur soit 32,5 kg pour une chape de 5 cm.

Conservation : 12 mois.

Couleur : Gris.

Consommation :
- 0,4 sac/m² pour 1 cm d'épaisseur.
- 2 sacs/m² pour une chape de 5 cm.

Accessoires
- Bande de désolidarisation périphérique PRB Bande Isol 100
- Isolant phonique sous chape PRB SOUCHAPE 19
- Polyane 150 microns en rouleau PRB Polyane type 150
- Ruban adhésif PRB (orange)

Locaux P3

Domaine d'emploi

USAGE
- Sols intérieurs, chapes sous étanchéité de toit terrasse.
- Chapes légères, formes de remplissage et de ravoirages, formes de pentes en locaux intérieurs.
- Chapes adhérentes sur barbotine d'accrochage.
- Chape désolidarisée ou flottante sur isolant en sols intérieurs des locaux jusqu'à E2 sans siphons ni caniveaux.
- En toiture à pente nulle ou pentes jusqu'à 15 %, avec recouvrement par Membrane étanche (DTU 43.1).
- Locaux P3 : nous consulter.
- DTU, CPT et réglementations en vigueur.

SUPPORTS ADMISSIBLES
- Dallage béton protégé des remontées capillaires, plancher ou dalle béton.
- Chape de mortier de ciment.
- Plancher de panneaux bois ou parquet traditionnel, rigide et stable.
- Ancien carrelage, peinture ou autre revêtement rigide.
- Isolant thermique ou phonique, certifié SC 1a / SC2.

LIMITES D'EMPLOI

Ne pas appliquer :
- En sol soumis à des remontées capillaires.
- En bassin ou sol soumis à risque d'immersion.
- Sur plancher ancien instable ou flexible.
- Sur plancher chauffant.
- En sol extérieur sans protection d'étanchéité conforme au DTU 43.1.
- Avec siphon ou caniveau sur plancher bois.

Conditions d'Application
- Entre 5°C et 35°C.
- Ne pas appliquer sur supports gelés ou en cours de gel ou de dégel, sur supports chauds ou en plein soleil, trempés ou soumis à des remontées capillaires, par vent fort. Prendre des précautions d'usage par fortes chaleurs et par vents forts, afin d'éviter une dessication prématurée.

Données techniques

COMPOSITION
- Liants hydrauliques.
- Granulats d'argile expansée à basse reprise d'humidité.
- Adjuvants spéciaux.

PRODUIT

MORTIER :
- Granulométrie maxi (mm) : 6 mm.
- Épaisseur d'emploi conseillée : > 5 cm.
- Épaisseurs mini / maxi : 3,5 à 30 cm

PÂTE :
- Densité : 0,650.
- pH (alcalin) : 12.5 (±0,5).

PRODUIT DURCI :
- Classe selon EN 13813 : CT-C7-F1.
- Réaction au feu (NF EN 13501) : A1 (M0) incombustible.
- Perméabilité à la vapeur (UNI 10351) : ς = 2,6*10-12 kg/ msPa.
- Conductivité thermique (EN 12667) : λ = 0,17 W/mk.
- Capacité thermique spécifique Cp :1000 J (KgK).

MISE EN ŒUVRE
- Temps d'utilisation de la gâchée : 60 min.
- Trafic piétons léger : le lendemain.

Délai d'attente pour appliquer les revêtements :
- Pose collée de carrelages : 5 à 7 jours (S < 20 m2 : 7 jours).
- Carrelage avec étanchéité

Natte/Membrane : 14 à 21 jours.
- Parquets flottants sur sous couche, moquette épaisse poreuse : 10 jours.
- Revêtements de sol avec enduit de lissage P3/P4S de 3 mm mini : 28 jours,

- PVC et textiles,
- SPEC ou SEL,
- Parquets collés.

- Pose de cloisons légères en plaques sur ossatures : 7 jours mini, pose avec chevilles.

NB : Ces valeurs sont des ordres de grandeur d'essais en laboratoire. Les conditions de mise en œuvre peuvent sensiblement les modifier.

Mise en œuvre

Le mode d'application est similaire aux règles du DTU 26.2.

PRÉPARATION DES SUPPORTS

Le support doit être homogène, sans fissures ou parties incohérentes, résistant à la compression et à la traction.

Désolidarisation périphérique :

Pour tout chantier, désolidariser la chape des murs, cloisons, tuyaux traversants, bâtis, poteaux par application d'une bande résiliente de 5 mm sur toute la périphérie (exemple avec la PRB BANDE ISOL 100).

Réaliser une chape adhérente :

Le support doit être cohésif et propre ; ôter tout élément nuisant à l'adhérence (laitance, vernis, huile, plâtre, poussières, rouille…). Poncer, dépoussiérer.

En cas de sol ancien et très absorbant, pour éviter une déshydratation trop rapide du mélange, pré-mouiller le support.

Appliquer une barbotine d'adhérence de mortier avec Résine PRB LATEX (cf. § Application ci-après).

Humidité du sol :

Dans le cas de risque de remontée d'humidité sur dallage béton, réaliser une barrière contre l'humidité avec PRB ACCROSOL TECHNIC, PRB MORTIER D'IMPERMÉABILISATION ou PRB NATTE CERAMIC.

Réaliser une chape désolidarisée :

Appliquer un film polyéthylène de 150 microns d'épaisseur minimum sur toute la surface et en relevés sur la périphérie.

Le recouvrement entre les lès doit être de 10 cm au moins et le film remonté sur la bande périphérique avec maintien par adhésif cf DTU 52.10

Réaliser une chape flottante sur isolant :

L'isolant thermique ou phonique doit être certifié et avoir un classement SC1 ou SC2.

Une fois l'isolant posé, désolidariser avec un film polyéthylène sur toute la surface et en relevés comme ci-dessus.

Sur isolant SC2 et chape d'épaisseur réduite de 6 cm au moins, il faut déployer sur toute la surface un treillis soudé 100 x 100 de 325 g/m².

La fiche technique fournie a pour seul objectif d'informer notre clientèle sur les particularités du produit. Les renseignements qui y figurent reposent sur une connaissance actuelle. Il est conseillé à l'utilisateur de vérifier avant utilisation si cette fiche n'a pas été renouvelée par une autre plus récente. Les conditions de garantie de nos produits, procédés et systèmes sont précisées au début de ce catalogue.
Retrouvez-les également en ligne sur www.prb.fr, ainsi que tous les documents règlementaires et de sécurité.

Ravoirages & Formes de rattrapages :

Avant votre chape pour la pose des revêtements, le nivellement au nu supérieur des canalisations électriques et sanitaires est obligatoire : effectuer votre ravoirage avec le PRB MORTIER CHAPE ALLÉGÉ 650, conformément aux ravoirages des DTU 26.2 et 52.10.

Les canalisations doivent être correctement protégées et distantes entre elles. Dans le cas contraire, les recouvrir avec un mortier fin sables-ciment).

Pour la pose des isolants thermiques, le sol doit être bien plan : utiliser le PRB MORTIER CHAPE ALLÉGÉ 650 pour niveler, avec finition soignée réglée-talochée.

PRÉPARATION DU MORTIER LÉGER

Pour le mélange, utiliser une bétonnière, un malaxeur horizontal ou un « malaxeur-transporteur » à chape pneumatique.

Ne pas ajouter d'agrégats ou d'adjuvant dans votre mortier léger PRB qui est prémélangé.

- Mettre le contenu total de chaque sac de 25 l dans la bétonnière. Charger la bétonnière sans dépasser 60 % de sa capacité nominale.
- Bétonnière en marche, ajouter progressivement 3,5 à 4 l d'eau propre.
- Mélanger pendant 3 à 5 minutes jusqu'à obtenir une consistance pâteuse homogène.
- Respecter les dosages en eau ; le mélange est utilisable durant 60 minutes environ.

NB : Ne pas rebattre ou rajouter d'eau lorsque le mortier commence à raidir (début de prise), respecter la Durée Pratique d'Utilisation.

Mélange en Malaxeur-Transporteur à chape : Pour permettre le pompage selon la distance de transport, ajuster la consistance avec une légère majoration d'eau de gâchage (+ x l/sac environ).

APPLICATION

Effectuer rapidement les repères de niveau ou pentes, puis étaler PRB MORTIER CHAPE ALLÉGÉ 650 en épaisseur de 3,5 cm au minimum. Une fois nivelé, il n'est pas nécessaire de compacter ni de talocher.

- Sur isolant phonique mince (SCAM) ou isolant thermique, une épaisseur minimale de 8 cm est nécessaire. Avec épaisseur réduite de 6 cm et sur un isolant SC2, incorporer un treillis soudé (cf. Préparation).
- Finir par talochage fin à votre choix, impérativement dans le cas d'un ravoirage avant isolant et la réalisation de pentes sous étanchéité en toiture.
- En cas d'arrêt de travail de plus d'une heure, laisser déborder votre treillis d'armature non enrobé (chape avec treillis) ou disposer dans l'attente dans le mortier frais une bande de 1 m de treillis d'armature métallique de maille 50 x 50 ou 100 x 100 (mm), 50 cm enrobé et 50 cm débordant. Lors de la reprise, appliquer sur la tranche de la chape, une barbotine d'adhérence*.

* Barbotine d'accrochage pour chape adhérente :

- Pour permettre une adhérence sur sol béton, réaliser une barbotine d'adhérence constituée d'un mortier traditionnel sables + ciment (ou mortier PRB* prêt à l'emploi) avec Résine PRB LATEX + eau à 50/50 ou 1/3 Résine + 2/3 eau. « Mix 2 PRB LATEX », cf. FT de la Résine.
- Appliquer la barbotine en fine couche à l'aide d'un balai au fur et à mesure de manière à ce que la chape soit appliquée sur barbotine encore fraîche. (DPU : ± 30 min ; remalaxer de temps en temps).

* Références Mortiers PRB : MORTIER CHAPE FIBRÉ, CHAPECEM N / MANUCEM N (liant + sables), MORTIER DE MONTAGE.

Variante Barbotine PRB :

- Mortier colle C2/C2S1 PRB à prise normale, gâchée plus fluide : couche d'accrochage crantée avec un peigne V6 ou V8 ou à la balayette.

Dans le cas d'une chape à réaliser pour la pose d'un revêtement sensible à l'humidité sur un ravoirage avant d'avoir atteint son séchage correct, appliquer une barrière pare-vapeur entre les 2 couches.

	Épaisseur minimum d'application du PRB MORTIER CHAPE ALLÉGÉ 650	
	Sans treillis	**Avec treillis soudé 100 x 100 mm 325 g/m²**
Chape adhérente sur béton	3,5 cm	option
Chape désolidarisée		
- sur béton	5 cm	option
- sur plancher bois	7 cm	6 cm
Chape flottante		
- sur isolant SC1	8 cm	6 cm
- sur isolant SC2	____	6 cm

Joints de fractionnement :

Prévoir des joints :

- tous les 25 m² (5 m x 5 m) ou sur structure intérieure en béton jusqu'à 40 m² (6 m x 6 m),
- quand le rapport longueur/largeur de la surface rectangulaire dépasse 3 (couloir…) et lorsque les surfaces sont irrégulières telle une pièce en L ou similaire,
- en passage des portes (prévoir un seuil). Ces joints sont réalisés directement sur le mortier frais ou par sciage mécanique toujours sur les 2/3 de l'épaisseur de la chape.

Joints de dilatation du gros œuvre :

Ce joint de construction doit être reproduit dans la chape et le revêtement (cf. DTU).

DÉLAI DE RECOUVREMENT

- Se reporter au paragraphe Caractéristiques Techniques.
- Suivant la nature du revêtement à coller, un contrôle d'humidité résiduelle préalable est obligatoire (cf. règles professionnelles).
- En locaux P3 avant la pose des revêtements, réaliser un enduit de ragréage P3 / P4S PRB de 3 mm mini, avec primaire associé.

PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

- Contient du ciment et/ou de la chaux.
- Se reporter à l'étiquette réglementaire de l'emballage.
- Se reporter à la fiche de données de sécurité avant emploi.

La fiche technique fournie a pour seul objectif d'informer notre clientèle sur les particularités du produit. Les renseignements qui y figurent reposent sur une connaissance actuelle. Il est conseillé à l'utilisateur de vérifier avant utilisation si cette fiche n'a pas été renouvelée par une autre plus récente. Les conditions de garantie de nos produits, procédés et systèmes sont précisées au début de ce catalogue.
Retrouvez-les également en ligne sur www.prb.fr, ainsi que tous les documents règlementaires et de sécurité.